

DOSSIER

LOI EGalim : Manger mieux et plus responsable



Édito



Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

Au regard des changements climatiques et environnementaux, il est difficile de contester la nécessité d'**interroger nos mobilités, notre alimentation et notre façon de consommer**. Cela nous oblige à faire évoluer nos comportements et nos habitudes. Nos commerçants (du marché et de proximité) l'ont compris et commencent à accompagner ces mutations en permettant des actions simples pour réduire le volume de déchets... sans compter ceux qui développent des concepts à vélo pour réduire leur impact carbone.

La loi sur l'alimentation dite EGalim, concertée en 2018 et mise en application au début de cette nouvelle année, a pour but de remettre en

question, sans être trop restrictive, **notre façon de consommer et de cuisiner en restauration collective**. C'est l'objet du dossier que nous avons voulu traiter dans ce numéro pour que vous puissiez être éclairés sur le fonctionnement du service de restauration scolaire ainsi que les mesures que nous devons prendre pour être en conformité avec la loi.

Belle et heureuse année 2020 à Lezennes !

Didier DUFOUR

SOMMAIRE

Page 2 • Édito

- Installation d'une station de véhicule en libre-service

Page 3 • La ville en mouvement : Soutenir le commerce lezennois, l'affaire de tous.

Pages 4 et 5 • Rétrospective : Lezennes, une ville à vivre

Pages 6 et 7 • Dossier : Manger mieux et plus responsable

Pages 8 et 9 • Programmation : Février à Mai 2020

Page 10 • Tribunes des listes élues

Page 11 • Ils font la ville : Départ en retraite de Murielle BONNIER et Nicolas VINATIER

Page 12 • Les Restos du Coeur et le Secours Populaire

Installation d'une station de véhicule en libre-service



Pour satisfaire ses besoins de mobilité, tout en diminuant la dépendance à la voiture, Lezennes a souhaité expérimenter l'autopartage. C'est ainsi que s'est mis en place le partenariat entre la ville de Lezennes et la coopérative d'autopartage Citiz. Depuis le 2 décembre, une station Citiz est disponible Place de la République et est ouverte aux habitants, commerçants, entreprises ou associations. La voiture est en libre service pour 1h ou +, tous les jours de la semaine, 24h/24.

Les nouveaux clients de Citiz bénéficient d'une offre spéciale de bienvenue :

> 3 mois d'abonnement Fréquence offerts (16€ par mois) donnant accès au meilleur tarif de location, à partir de 2€/heure (ou 20€ par jour) + 0,37€ /km (avec carburant, assurance et entretien compris).

> Une remise sur les frais d'inscription (10€ au lieu de 40€)

> La suppression du dépôt de garantie (0€ au lieu de 150€)

Réservez votre véhicule Citiz pour 1h ou +, une fois votre course terminée, ramenez la à sa station d'origine, et payez selon votre usage (carburant compris).

À l'issue de ces 3 mois offerts, l'utilisateur pourra choisir parmi les 3 formules d'abonnement Citiz (voir photo), celle qui lui semble la plus adaptée à son usage.

L'inscription se fait dans les points de vente Citiz ou en ligne :

<https://lille.citiz.coop/inscription>

Les pièces à fournir :

- Votre permis de conduire
- Votre pièce d'identité
- Un selfie
- Un justificatif de domicile

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Citiz :

- par téléphone : 03 20 740 740
- par mail : lille@citiz.fr

MINI Jusqu'à 5h par mois Sans abonnement	CLASSIQUE 5 à 10h par mois Abonnement à 8 €/mois	FRÉQUENCE Plus de 10h par mois Abonnement à 16 €/mois
Des tarifs à l'usage (durée + distance parcourue)		
à partir de : 4,50 €/h ou 45 €/jour	3 €/h ou 30 €/jour	2 €/h ou 20 €/jour
+0,37 €/km, puis 0,19 € à partir de 100 km parcourus, carburant compris		

Citiz compte 3200 clients dans la région (dont + de 1200 professionnels) se partageant l'utilisation de 95 véhicules, disponibles sur 43 stations dans 14 communes de la métropole lilloise et à Arras.

LA VILLE EN MOUVEMENT

Soutenir le commerce lezennois, l'affaire de tous.



Les petites villes comme les villages rencontrent des difficultés à maintenir le commerce de proximité. Lezennes n'échappe pas à cette tendance et la municipalité met tout en œuvre pour y remédier, avec entre autres :

- un périmètre de sauvegarde du commerce local voté en conseil municipal,
- un soutien auprès de la BGE (accompagnement à la création d'entreprise),
- des relations régulières avec la CCI (Chambre du commerce et de l'industrie).

Le comité de rédaction du Lezennes Mag s'est rendu dans les trois nouveaux commerces de proximité :



Reprise de la brasserie Le Corner en mai 2019.

Adrian Cristea nous accueille en proposant un café et nous parle aisément de son bar/restaurant.

Il a commencé son activité, accompagné d'un cuisinier. Le développement de son commerce lui a permis d'embaucher une personne en salle et un deuxième cuisinier. Pour rompre la monotonie et contenter les clients, **il change sa carte tous les mois**. Adrian se montre satisfait de la fréquentation de son établissement le midi et le week-end.

Un bémol cependant : alors que les matchs sont retransmis, les clients ne se bousculent pas les jours où le LOSC joue à domicile. Quelques bonnes volontés et des consignes plus précises aux stadiers devraient pouvoir améliorer cette situation.

Sans se plaindre, Adrian est inquiet de la fréquentation en soirée. Un problème de stationnement semble orienter sa clientèle potentielle vers d'autres sites. D'ailleurs il a décidé de fermer les lundis et mardis soirs.

Sa détermination à réussir l'a incité à diversifier son offre. **Il privatise son établissement pour des mariages, baptêmes et tout regroupement familial ou amical**. Il a même proposé le réveillon du Nouvel An avec un certain succès !

Sa gentillesse et son sens du commerce méritent d'être connus et reconnus !



Reprise du salon de coiffure pour « La Petite Coifferie », après travaux, le 7 décembre 2019.

Aurélie Vingadassalom nous accueille entre deux coupes, son salon a démarré très fort !

Et pourtant... après 8 ans en tant que coiffeuse indépendante, Aurélie souhaitait s'installer à Lille, ou la métropole. Heureusement pour nous, sa curiosité l'a poussée jusqu'à Lezennes.

Après un suivi par la BGE, et des travaux de rénovation en boutique en juillet, Aurélie a pu ouvrir son tant attendu salon en décembre. **Elle a tout de suite reçu un accueil très chaleureux des lezennois**, qui après un mois d'existence la saluent déjà à travers la vitre !

Aurélie a plus d'une corde à son arc puisqu'en plus d'être coiffeuse, **elle cumule les compétences en étant coloriste et barbier**, allant même à coiffer pour des photos d'art.

Son salon accueille également une prothésiste ongulaire (Lila Onglerie) le jeudi et vendredi sur rendez vous, et le samedi toute la journée.

LPC : Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h, le samedi 9h-17h. Fermée le mercredi.



Ouverture mi-septembre de « Bocal Zen » à la place de la boulangerie Kochanski.

Sophie Doize nous ouvre sa porte avec un grand sourire, d'ailleurs Sophie a toujours le sourire !

Une **vraie caverne d'Alibaba que ce magasin de produits en vrac, produits locaux, produits bio**.

Des produits alimentaires et des produits d'hygiène se côtoient en bonne harmonie dans ce local à taille humaine. Sophie est intarissable sur le choix de ses fournisseurs pour peu que vous soyez un tantinet curieux.

Nous découvrons même des pierres de Lezennes et de la bière Court'orelle !

La clientèle extérieure, soit 25 % de la fréquentation, découvre ainsi des spécialités lezennaises.

L'amplitude des heures d'ouverture permet à chacun de trouver un peu de temps pour y faire des emplettes ou trouver une idée de cadeau original par exemple sous forme d'un bon d'achat.

Si vous êtes intéressé par le « fait maison », **des ateliers sont proposés le mercredi et le samedi matin**. Encore une idée de cadeau !

Sophie n'est pas partie à l'aventure sans s'assurer de la faisabilité de son entreprise. Après son étude de marché via les réseaux sociaux, la BGE fut présente à ses côtés depuis l'élaboration du projet jusqu'à sa réalisation et en assure le suivi.

Longue vie à ce commerce d'un autre genre dans la commune !

Ouvert le mardi et vendredi de 9h à 19h, le jeudi de 10h à 19h, et le mercredi et samedi de 10h30 à 19h.

Je fais mes courses à
 **Lezennes**
Cité de la Pierre



RETROSPECTIVE

Lezennes, une ville à vivre!



BANQUET DES ASSOCIATIONS - 6 octobre 2019



NUIT DES BIBLIOTHÈQUES - 12 octobre 2019



OPÉRATION ÉCLAIRAGE VÉLO - 21 novembre 2019



SEMAINE BLEUE - 12 octobre 2019



OCTOBRE ROSE - 23 octobre 2019



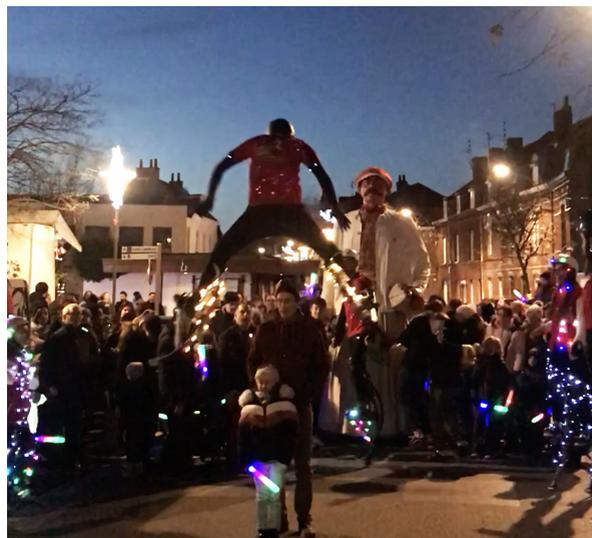
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION - 19 janvier 2020



MARCHÉ DE NOËL - 15 décembre 2019



DÉAMBULATION LUMINEUSE - 15 décembre 2019



FÊTE DE FIN D'ANNÉE DU RAM & CENTRE MULTI-ACCUEIL - 18 décembre 2019



DESCENTE DU PÈRE NOËL - 15 décembre 2019

Loi EGalim :

Manger mieux et plus responsable



Nicolas DIDIER, nouveau responsable au restaurant scolaire de Lezennes.

Après avoir travaillé quelques années dans le privé en restauration, Nicolas a poursuivi sa carrière dans le service public, au restaurant du personnel d'un hôpital public puis en est devenu responsable en 2012. Depuis mai 2019, il a rejoint l'équipe du restaurant scolaire, occupant le poste de responsable de service. Il arrive au moment où il faut préparer la mise en conformité avec la loi EGalim visant à améliorer l'éducation et l'information des usagers pour une alimentation saine, durable et accessible à tous.

À Lezennes, un repas coûte à la collectivité : 2,50€/repas, hors charge de personnel et d'entretien des bâtiments. Les tarifs varient selon le quotient familial : de 86 centimes à 2,84€ pour les petits lezennois et de 3€ à 4,31€ pour les extérieurs.

Chaque jour : deux agents de cuisine, un aide cuisine ainsi que deux à trois personnels de service **préparent les 300 repas des enfants des écoles**, répartis sur deux services, ainsi que **les 30 à 40 repas à domicile pour les aînés** distribués par un agent de la ville entre 10h45 et 13h.

Le coût d'un repas à domicile varie selon la référence fiscale avec **trois tarifs : 4,31€, 5,23€ ou 6,17€**. Le samedi, le chef cuisinier essaie d'adapter le menu avec des produits générationnels.

Les menus sont composés d'un ingrédient bio par jour et d'un repas végétarien par semaine, **les aînés ont le choix d'un menu végétarien, deux fois par mois**.

Afin d'être conforme à la démarche HACCP (analyse des dangers et points critiques à maîtriser), **la restauration municipale veille à l'hygiène en traçant les produits**, avec un relevé régulier de température et un plat témoin est conservé pendant une semaine.

Ce qu'il faut retenir de la loi EGalim

La loi EGalim (Loi n° 2018-938) a été adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018 et promulguée le 1er novembre 2018. **Cette loi est issue des États Généraux de l'Alimentation** (EGalim, lancés le 20 juillet 2017) annoncés par le Président de la République, afin de consulter les français (156 000 participants) sur des questions qui touchent à l'alimentation, du type :

- Comment accompagner la transformation de notre agriculture ?
- Comment renforcer la sécurité sanitaire de l'alimentation ?
- Comment améliorer la protection animale et supprimer la maltraitance animale ?
- Comment avoir une meilleure traçabilité des produits ?

La loi EGalim (loi issue des États Généraux de l'alimentation) en 10 mesures :



DES PRODUITS DE QUALITÉ DANS LES ASSIETTES

La loi EGalim prévoit qu'au plus tard le 1er janvier 2022, les cantines scolaires devront fournir 50% des produits répondant à au moins un critère de qualité.

Mais quels sont ces critères de qualité ?

- Des produits issus de l'agriculture biologique – **le bio doit représenter 20% des produits utilisés en cuisine** – à noter que par Bio, il est fait référence aux produits reconnus par un label, une mention...
- Les produits issus de circuits courts
- Des produits s'inscrivant dans une démarche responsable
- Des produits issus du commerce équitable

À Lezennes, le menu comporte un aliment bio par jour que ce soit les fruits, les légumes secs, les pâtes ou autres féculents ainsi que quelques laitages. Le circuit court est également privilégié pour l'achat de viandes et de conserves. Les fruits de saison sont achetés chez le maraîcher.



LE MENU VÉGÉTARIEN À LA CARTE

En novembre 2019, soit un an après sa promulgation, la loi EGalim prévoyait l'instauration d'un repas végétarien une fois par semaine en test pendant deux ans. Cette mesure sera évaluée et révisée à l'issue de ces deux années de test, six mois avant son terme. **À Lezennes, l'estampille du menu végétarien est matérialisée en bleu.**



FINI LE PLASTIQUE

En plus de la mesure sur les pailles, verres et touillettes, la loi EGAlim prévoit la suppression des couverts en plastique, piques à steak, couvercles à verre jetables, plateaux-repas, pots à glace, saladiers, contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service.

Ces mesures s'appliquent aux cantines scolaires ainsi qu'aux établissements d'accueil des enfants de moins de six ans, **au plus tard le 1er janvier 2025**. Elles sont néanmoins reportées au 1er janvier 2028 pour les collectivités de moins de 2 000 habitants nécessitant plus de temps pour la mise en place de ces mesures.



FINIES LES BOUTEILLES D'EAU EN PLASTIQUE

L'utilisation de bouteilles d'eau en plastique dans le cadre des services de restauration scolaire est **supprimée depuis le 1er janvier 2020**.



DIVERSIFICATION DES PROTÉINES

Grande nouveauté en restauration scolaire avec la loi EGAlim et **l'introduction de protéine végétale**. Les gestionnaires de restaurants scolaires devront présenter à leur structure dirigeante un plan pluriannuel de diversification des protéines, incluant des alternatives à base de protéines végétales dans les repas qu'ils proposent.



PROPORTION DES PRODUITS DE QUALITÉ

Dès le 1er janvier 2020, les gestionnaires de cantines scolaires devront informer **par voie d'affichage et communication électronique des produits de qualité utilisés à la composition des repas servis**.

Il en est de même pour les mesures prises en faveur du développement de produits issus du commerce équitable. Cette information devra se faire une fois par an.



AFFICHAGE ET COMPOSITION DES MENUS

La loi EGAlim a l'ambition de tester plusieurs dispositions pour vérifier ce qui fonctionne le mieux en termes de résultats attendus, aussi jusqu'au 1er novembre 2021, l'Etat autorise les collectivités qui le demandent à **rendre obligatoire l'affichage et la composition des menus dans les services de restauration scolaire** dont elles ont la charge.



BIENVENUE AU « FAIT MAISON »

Jusqu'à présent, toutes personnes ou entreprises qui transformaient ou distribuaient des produits alimentaires étaient dans l'obligation de préciser sur leur carte ou sur tout autre support qu'un plat proposé est « fait maison ».

Aujourd'hui, cette obligation est désormais **valable également pour les cantines scolaires** dès lors que la transformation ou la distribution se fait dans le cadre d'une activité de la cantine scolaire.



LA CONSULTATION DES USAGERS

Consulter les usagers pour respecter la qualité nutritionnelle des repas devient une obligation pour les gestionnaires de cantines scolaires, universitaires et des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans.

Les gestionnaires devront informer et consulter les usagers. **Une commission des menus sera donc bientôt prévue.**



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Autre pan de la loi EGAlim en restauration scolaire, **l'information et la prévention en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire**. Bien entendu avant de former et sensibiliser les équipes, il faudra faire un état des lieux du gaspillage alimentaire avant la mise en place des mesures EGAlim.

Loi EGAlim
1er novembre 2018

meal canteen
l'app anti-gaspi de la restauration collective

LOI ISSUE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

156 000 participants
69 articles
300h débat
5 000 amendements

QUE DIT LA LOI ?

3 OBJECTIFS SIMPLES

- meilleure rémunération
- meilleure qualité
- saine, sûre, durable

CE QU'IL FAUT RETENIR !

20% bio à la cantine
50% produits de qualité

EN RESTAURATION COLLECTIVE

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

1 repas végétarien 1 fois par semaine

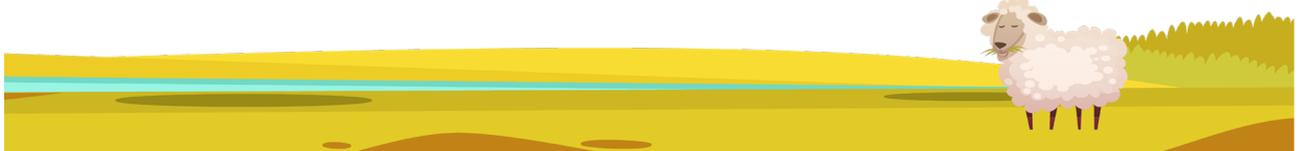
INFORMATIONS

consultation des menus par voie électronique

LABELS

ORIGINE, NUTRI-SCORE, PÊCHE DURABLE MSC, QUALITÉ

meal canteen



PROGRAMMATION DES ANIMATIONS MUNICIPALES*

FÉVRIER

MERCREDI 05

La Malle à Histoires (moins de 3 ans)
Des histoires, des comptines pour rire, trembler, rêver et partager...
Lieu: **Médiathèque**
Heure: **10h15 - Entrée libre**

JEUDI 06

Ateliers Mieux être
Drogues, toxicomanies, addictions : le bon goût du sucre
Lieu: **Salle des Rouges Barres**
Heure: **18h30 - 20h - Entrée libre**

VENDREDI 07

Rendez-vous des Nanous
Accueil des assistantes maternelles pour des lectures.
Lieu: **Médiathèque**
Heure: **9h30 et 10h30**
Renseignement auprès du **RAM**

DIMANCHE 09

Repas des aînés
Un moment agréable de partage et de convivialité autour d'un repas festif préparé par le restaurant municipal.
Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **12h30 - Sur réservation**

MARDI 11

Conseil Municipal
Lieu: **Mairie**
Heure: **20h**

JEUDI 13

École municipale de musique : audition des élèves
Les musiciens en herbe apprennent à s'écouter et à jouer ensemble, ils vous offrent cet instant de partage lors de leur audition.
Lieu: **Mairie**
Heure: **19h - Entrée libre**

FÉVRIER

SAMEDI 15

Café / atelier numérique****
Échange de conseils et de solutions autour de l'utilisation de l'outil numérique au quotidien/notions premières ou approfondies sur un thème défini à l'avance.
Lieu: **Médiathèque - Entrée libre**
Heure: **10h - 12h**

Atelier d'écriture (ados et adultes)
Jouons avec les mots lors d'un atelier ludique animé par des bénévoles.
Lieu: **Médiathèque**
Heure: **14h30 - 16h30**
Inscription en médiathèque

Soirée de la Maison des Jeunes***
En dehors des activités régulières, il est bon de se retrouver autour d'un repas simple et néanmoins joyeux !
Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **19h - Sur réservation**

MARS

MERCREDI 04

La Malle à Histoires (moins de 3 ans)
Des histoires, des comptines pour rire, trembler, rêver et partager...
Lieu: **Médiathèque**
Heure: **10h15 - Entrée libre**

VENDREDI 06

Lecture pour les enfants du Centre Multi accueil
L'écoute commence dès le plus jeune âge !
Lieu: **Médiathèque**
Heure: **10h**

SAMEDI 07

Comité de lecture jeunesse
Tu as entre 7 et 18 ans, tu aimes lire et faire partager tes découvertes, tu as envie de nous aider à acheter des romans, participe à cet atelier une fois par mois.
Lieu: **Médiathèque**
Heure: **16h - Inscriptions closes**

MARS

SAMEDI 14

Café / Atelier numérique
Échange de conseils et de solutions autour de l'utilisation de l'outil numérique au quotidien/notions premières ou approfondies sur un thème défini à l'avance.
Lieu: **Médiathèque - Entrée libre**
Heure: **10h - 12h**

Atelier d'écriture (ados et adultes)
Jouons avec les mots lors d'un atelier ludique animé par des bénévoles.
Lieu: **Médiathèque**
Heure: **14h30 - 16h30**
Inscription en médiathèque

DIMANCHE 15

1er tour des élections municipales
Lieu: **Salle Brassens / Mairie**
Heure: **8h - 18h**

SAMEDI 21

Semaine Petite Enfance
Bourse aux équipements de puériculture.
Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **8h - 13h - Entrée libre**

DIMANCHE 22

2ème tour des élections municipales
Lieu: **Salle Brassens / Mairie**
Heure: **8h - 18h**

VENDREDI 27

Lecture pour les enfants du Centre Multi accueil
L'écoute commence dès le plus jeune âge !
Lieu: **Médiathèque**
Heure: **10h**

Semaine Petite Enfance : veillée
Lieu: **Centre maternel**
Heure: **Soirée**

SAMEDI 28

Semaine Petite Enfance : Ateliers Parents - enfants et spectacle
Lieu: **Centre Multi accueil et Salle Grémaux - Heure: Matin**

Soirée de la Saint Patrick
Déjà 2 ans que la dernière soirée de la Saint Patrick eut lieu. Venez découvrir des animations tout aussi endiablées que les précédentes !
Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **20h**



Le programme des ateliers Mieux être paraît de septembre à juin, il est distribué lors de sa parution fin septembre et reste disponible en Mairie.



AVRIL

MERCREDI 01

Malle à histoire (moins de 3 ans)
 Des histoires, des comptines pour rire, trembler, rêver et partager...
 Lieu: **Médiathèque** / Heure: **10h15**
Entrée libre

JEUDI 02

Ateliers Mieux être
 Estime et affirmation de soi.
 Lieu: **Salle des Rouges Barres**
 Heure: **18h30 - 20h - Entrée libre**

SAMEDI 04

Comité de lecture jeunesse
 Lieu: **Médiathèque**
 Heure: **16h - Inscriptions closes**

VENDREDI 10

Parcours du cœur
 Les enseignants sont invités à faire participer leur classe suivant leur disponibilité. Le parcours est mis en place par la Gym volontaire (OMSC) sur le Complexe sportif.
 Lieu: **Complexe sportif** / Heure: **8h30 - 12h**

SAMEDI 11

Café / atelier numérique****
 Échange de conseils et de solutions autour de l'utilisation de l'outil numérique au quotidien/notions premières ou approfondies sur un thème défini à l'avance.
 Lieu: **Médiathèque - Entrée libre**
 Heure: **10h - 12h**

Atelier d'écriture (ados et adultes)
 Jouons avec les mots lors d'un atelier ludique animé par des bénévoles.
 Lieu: **Médiathèque**
 Heure: **14h30 - 16h30**
Inscription en médiathèque

DIMANCHE 12

Foulées d'Isidore
 Rendez-vous annuel des coureurs et marcheurs. Adultes, ados et enfants : tous à vos baskets ! Attention circulation interdite dans Lezennes dès 7h !
 Lieu: **Complexe sportif**
 Heure: **8h - 13h - Sur réservation**

DIMANCHE 26

Journée du souvenir des victimes de la Déportation
 Lieu: **Place de la République**
 Heure: **11h**

MAI

VENDREDI 01

Distribution d'un cadeau aux aînés
 Si vous n'êtes pas inscrits, renseignez-vous en Mairie.
 Lieu: **À domicile** / Heure: **À partir de 9h**

Remise des médailles du travail
 Lieu: **Mairie** / Heure: **11h**

SAMEDI 02

Comité de lecture jeunesse
 Tu as entre 7 et 18 ans, tu aimes lire et faire partager tes découvertes, tu as envie de nous aider à acheter des romans, participe à cet atelier une fois par mois.
 Lieu: **Médiathèque**
 Heure: **16h - Inscriptions closes**

MERCREDI 06

La Malle à Histoires (moins de 3 ans)
 Des histoires, des comptines pour rire, trembler, rêver et partager...
 Lieu: **Médiathèque**
 Heure: **10h15 - Entrée libre**

VENDREDI 08

Commémoration de la victoire de 1945
 Lieu: **Cimetière** / Heure: **11h**

SAMEDI 09

Café / Atelier numérique****
 Échange de conseils et de solutions autour de l'utilisation de l'outil numérique au quotidien/notions premières ou approfondies sur un thème défini à l'avance.
 Lieu: **Médiathèque - Entrée libre**
 Heure: **10h - 12h**

SAM 09 - DIM 10

Ducasse / Lieu: **Parking Brassens**

DIMANCHE 10

Braderie / Heure: **7h - 14h**
 Lieu: **Périmètre déterminé**

SAMEDI 16

Atelier d'écriture (ados et adultes)
 Jouons avec les mots lors d'un atelier ludique animé par des bénévoles.
 Lieu: **Médiathèque - Sur inscription**
 Heure: **14h30 - 16h30**

Soirée « À vos baskets »
 Ne changez pas de tenue et venez participer à la soirée organisée par la Gym volontaire (OMSC) **Sur réservation**
 Lieu: **Salle Brassens** / Heure: **19h30**

MAI

SAM 16 - DIM 17

Week-end Sport et Bien-être
 Vous avez été nombreux à apprécier celui de 2019, découvrez celui de 2020 !
 Lieu: **Complexe sportif - Entrée libre**

SAMEDI 30

Spectacles de fin d'année par l'atelier théâtre (OMSC)
 Les adultes seront les premiers à vous faire découvrir leur production.
 Lieu: **Salle Brassens**
 Heure: **20h - Réservation conseillée**

DIMANCHE 31

Spectacles de fin d'année par l'atelier théâtre (OMSC)
 Les ados vous feront passer un agréable dimanche après-midi.
 Lieu: **Salle Brassens**
 Heure: **16h - Réservation conseillée**

ATELIER COUSU MAIN

Partager un moment intergénérationnel d'échanges créatifs au profit du téléthon
Entrée libre - à partir de 10 ans
Médiathèque

- Vendredi 7 Février 17h
- Samedi 08 Février 10h
- Mercredi 12 Février 14h
- Samedi 22 Février 10h
- Vendredi 06 mars 17h
- Samedi 07 Mars 10h
- Mercredi 11 Mars 14h
- Samedi 21 Mars 10h
- Vendredi 03 avril 17h
- Samedi 04 Avril 10h
- Mercredi 08 Avril 14h
- Samedi 18 Avril 10h

Les dates des ateliers cousu main de mai et juin ne sont pas connues au moment de l'impression

Les dates des ateliers des curieux** ne sont pas connues au moment de l'impression

Les rencontres seront rappelées dans le LIQ du mois

Séances découverte « A vos dés » tous les 2èmes vendredis de chaque mois - Tout public de 17h30 à 19h - salle Grémaux

Il est conseillé de vérifier dates et horaires parfois susceptibles d'être modifiés

TRIBUNES DES LISTES ÉLUES

Vivre Ensemble

Dernière tribune du mandat municipal ! Seul espace de liberté accordé aux groupes politiques dans un magazine qui lui ne peut faire de promotion électoraliste en cette période.

Le thème du dossier a été généralement le thème de cette expression libre.

Dans ce numéro, il s'agit de coller à l'actualité de la loi Egalim (issue des États Généraux de l'ALIMENTATION) promulguée le 1er novembre 2019. Elle dépasse de beaucoup les seules préconisations en restauration collective.

Depuis sa création en 1982 jusqu'en février 2019, la restauration scolaire lezennaise est traitée en interne par une équipe d'agents municipaux sous la direction de Nicolas Vinatier.

La qualité a été et reste une préoccupation constante.

L'introduction d'au moins un aliment bio par repas est mise en place dès 2012 sans répercussion financière.

La tarification des repas selon le quotient familial évite de pénaliser les familles à faibles ressources qui peuvent aussi trouver un soutien auprès du CCAS.

Par ailleurs, la présence du restaurant scolaire a permis le portage des repas à domicile et le recrutement d'un nouveau chef, Nicolas Didier contribue au maintien de ce service aux personnes âgées ou à mobilité réduite, même occasionnel.

A l'ouverture du Centre Multi Accueil, la volonté d'introduire un service de repas bio de qualité pour les moins de 3 ans est concrétisée. La spécificité de ce service oblige à choisir un prestataire. Il est à noter que ce dernier a eu les honneurs de la presse récemment.

Tout en contrôlant les dépenses, il est essentiel de proposer une alimentation variée, la plus saine possible.

L'équipe majoritaire vous présente ses meilleurs vœux en ce début d'année 2020.

Béatrice THYS

Lezennes Autrement

Pour cette dernière tribune, je laisse la parole à Jacques Brel et ses célèbres vœux: «Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.»

(Jacques Brel, 1968)

Soucieux de respecter la neutralité d'un journal municipal qui n'aurait même pas dû paraître en cette période électorale, je ne développerai pas d'avantage cette tribune.

Bruno BOGAERT

Lezennes Rassemblé

Nous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2020 à tous les lezennaises et lezennais.

JM BERTAUX et B COUROUBLE



Ils font la ville

Les jeunes retraités : Nicolas VINATIER et Murielle BONNIER

Nicolas VINATIER, Responsable de la Restauration municipale



Nicolas VINATIER, arrivé dans les services en juillet 1982, a régalé plusieurs générations à Lezennes en passant 37 ans de sa carrière derrière les fourneaux du restaurant municipal de Lezennes.

Marathonien dans la vie comme dans son travail, il enchaînait les manifestations : voeux à la population, banquet des aînés, banquet des associations, et autres fêtes et cérémonies, Nicolas avait du pain sur la planche au delà des services quotidiens pour les enfants et les repas aux aînés.

Sa cuisine était toujours relevée par les arômes de... son jardin! Véritable pâtissier, il savait régaler les papilles des petits et grands avec ses brioches et ses fameux gateaux. Nicolas est en retraite sportive depuis le 1er novembre 2019.

Bienvenue à son successeur, Nicolas DIDIER !



Murielle BONNIER, Agent d'accueil et d'état civil



Murielle BONNIER, arrivée en avril 2003 en tant que contractuelle à la Mairie de Lezennes, Murielle est devenue la vitrine de la mairie en passant 16 ans de sa carrière au service accueil et état civil. C'est la première personne que vous rencontriez en arrivant à l'Hôtel de Ville, elle assurait le guichet unique en orientant les demandes des usagers

vers les services concernés.

Murielle accueillait les usagers chaque jour, pour vous renseigner, vous informer, vous marier accompagnée d'un élu, et pour établir des documents administratifs dans la joie et la peine.

Avec une qualité d'écoute et toujours souriante, elle connaissait beaucoup d'entre vous et prenait un réel plaisir à renseigner les personnes qui se présentaient à l'accueil.

Elle est partie cet été pour une retraite sportive ... à Lezennes.

Bienvenue à sa successeur, Karine KOVACEVIC !



L'école de musique et la municipalité de Lezennes ont une pensée pour les proches de Pauline CAILLE, professeur de clarinette à Lezennes jusqu'en 2017, décédée subitement avec son enfant, Marcel.



LES RESTOS DU COEUR

Il est devenu inutile de présenter les Restos du Cœur dont les missions sociales visent à **l'insertion socioprofessionnelle**, à **lutter contre la solitude** et **permettre une aide alimentaire**.

Depuis un an, l'antenne lezennoise constituée de 6 bénévoles est sous la responsabilité de Bernadette Corriaux qui a succédé à Catherine Balossier.

Depuis 4 ans, Bernadette connaît bien le fonctionnement de la structure qui bénéficie à 57 personnes dont 5 bébés, soit 27 familles en cette campagne d'hiver, de novembre 2019 à mars 2020.

Pour la première fois en 2019, une campagne d'été fut testée. Malheureusement le local exigü de **l'Ancienne Mairie** ne permet pas de stocker les produits frais en quantité suffisante. Heureusement, un arrangement avec les bénévoles de Lille, a permis de trouver une solution momentanée.

L'expérience sera tentée à nouveau dès que de meilleures conditions d'hébergement seront trouvées.

Les ramasses (produits donnés par les commerçants) ne sont plus possibles faute de place, elles complétaient les livraisons d'épicerie le **mardi** avant l'ouverture de **14h30 à 16h** et de surgelés le **vendredi** avant l'ouverture de **9h30 à 11h**.

Les bénéficiaires doivent remplir certaines conditions de revenus. Pour tout renseignement, rendez-vous sur place. L'accueil y est chaleureux.



LE SECOURS POPULAIRE

Tous **les premiers et troisièmes jeudis du mois**, Michèle Prouille ouvre les portes du local de l'Ancienne Mairie aidée par 3 autres bénévoles régulières et 6 autres encore de temps à autre.

Vêtements, vaisselle, mobilier ... on y trouve de tout. Les murs ne pouvant être poussés, l'association peut servir d'intermédiaire lorsqu'il s'agit de récupérer un gros volume.

Le Secours Populaire soutient 15 familles lezennoises. D'autres fréquentent les structures ouvertes plus souvent, notamment à Lille.

Des ressources inférieures à 8 € par jour et par personne donnent droit à diverses aides :

- recevoir un chéquier de 13€ par mois pour 4 personnes à dépenser dans une épicerie spécifique où les prix sont très bas,
- payer 0,50 € pour un vêtement adulte ou 2 vêtements d'enfant,
- recevoir une aide ponctuelle d'urgence (eau, gaz, électricité) sous forme de prêt,
- recevoir un colis d'urgence d'une valeur de 100 € ...

Les deux prochains rendez-vous annuels sont la braderie, le **dimanche 10 mai 2020** et le marché de Noël, les **samedi 12 et dimanche 13 décembre 2020**.

Les jeudis d'ouverture, l'équipe accueille tous ceux qui peuvent apporter leur contribution comme ceux qui souhaitent bénéficier d'un soutien. La porte reste largement ouverte de **14h30 à 18h**.

Faire partie d'une organisation nationale est un atout pour ces deux associations caritatives dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Elles ne peuvent remplir pleinement leur rôle que grâce aux dons, à la force de leur organisation et aux dévouement des bénévoles.

La municipalité met tout en œuvre pour trouver une solution pour de meilleures conditions d'hébergement et ce, dans les meilleurs délais.